

Secours en Milieux Souterrains Sanglage

Dernière mise à jour : 15/02/2014

Référence :

4.4.4 Mise sur civière

4.4.4.4 Placer la victime dans la civière et la sangler

4) Sanglage (page 59).

Objet de la modification : Ajouter

Le harnais de torse doit être placé pour assurer au mieux le maintien de la victime, en fonction de sa stature (voir figure). Soit :

- **placer** les sangles parallèles pour les victimes corpulentes ou avec des « épaules carrées » ;
- **croiser** les sangles pour les victimes à la carrure moins marquée et pour les dames.

À noter que la longueur des sangles ne permet pas de les croiser dans tous les cas.

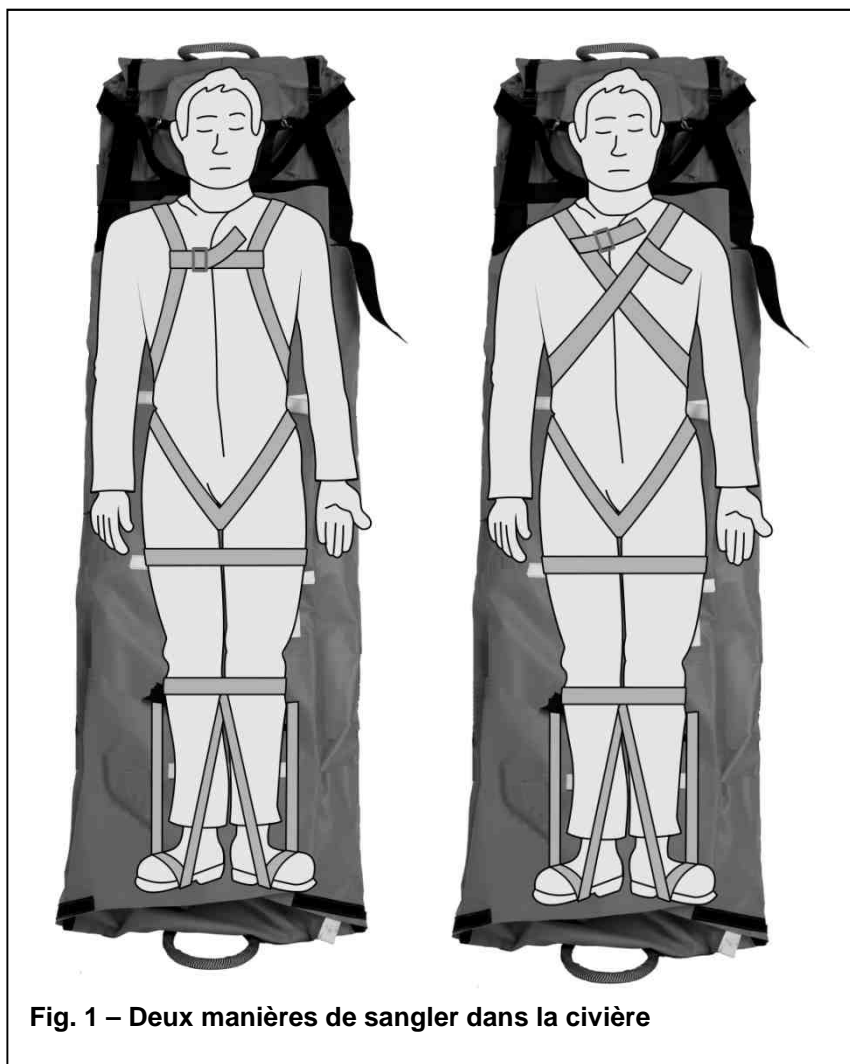


Fig. 1 – Deux manières de sangler dans la civière